

Sigles fantaisistes en milieu documentaire

GASTON BERNIER

gastonbernier@assnat.qc.ca

L'ACTUALITÉ RÉCENTE DANS LE MONDE de la documentation, c'est-à-dire des vingt-quatre derniers mois, a été l'occasion d'observer une confusion certaine dans les notions de sigle, d'acronyme et d'image de marque. Les sigles et les acronymes sont des abréviations. Les premiers se prononcent lettre par lettre. Les acronymes forment des mots. Les uns et les autres ont un rapport direct avec l'appellation de départ. L'image de marque est un élément publicitaire et elle peut prendre ses distances par rapport aux sigles et même faire preuve de fantaisie. Ces distinctions s'appliquent, cela va de soi, aux sigles ou acronymes Ifla ou Fiab, BANQ ou BANQ.

En toute logique et dans la pratique, les sigles ou les acronymes sont des abréviations constituées par les initiales de plusieurs mots faisant partie d'une raison sociale, d'un nom d'organisme, de phénomènes ou de processus administratifs, etc. Il est aisé de reconnaître que le sigle Ifla correspond à l'appellation *International Federation of Library Associations and Institutions* (on y néglige le dernier mot). Mais ce n'est pas le sigle de la raison sociale française ou espagnole. Dans la grande majorité des cas, le sigle a normalement un lien direct et obligatoire avec l'appellation au long. Ifla est l'acronyme tronqué de la raison sociale anglaise. Fiab est ou serait celui de l'appellation française (moins le « i » d'institutions, mot d'ailleurs incorrect en français dans le contexte).

De fait, que dirait-on si quelqu'un affirmait que le sigle du Fonds monétaire international est IMF ? Celui de la Gendarmerie royale du Canada, RCMP ? Celui de la *Corporation of Professional Librarians of Québec*, C.B.P.Q ? Celui de l'*Association of Parliamentary Librarians in Canada*, ABPAC ? Enfin celui de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, Ifla ? On affirmerait qu'il y a imprécision, confusion, incongruité ou manque de logique.

Au demeurant, un organisme ne peut pas fixer d'autorité un sigle ou un acronyme. On peut le suggérer et l'utiliser sur ses documents, sur ses messages publicitaires et sur son papier à lettres. On peut également faire appel de manière systématique à des majuscules (UNESCO au lieu de Unesco) pour profiter du matraquage visuel ou, peut-être, d'un effet de séduction. Mais les médias et les citoyens peuvent ou pourraient inventer d'autres en prenant pour base la raison sociale ou le nom de l'association et utiliser des minuscules. C'est le cas de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires. Cette dernière ne peut pas

interdire l'usage des acronymes Fiab ou Fiabi, d'autant plus qu'ils correspondent en tout point au nom officiel français de l'organisme.

Cependant, les administrateurs de la Fédération internationale peuvent décider de n'utiliser que l'acronyme anglais comme image de marque. C'est un droit tout à fait compréhensible : la Fédération ne veut pas s'embarrasser de multiples sigles dans sa publicité, dans ses communiqués et dans ses publications. Mais les associations professionnelles nationales (Asted ou C.B.P.Q. ici) et les bibliothécaires peuvent en toute sérénité et en toute liberté former un sigle qui correspond aux mots de l'appellation dans leur langue. On ne poursuivra pas une personne qui va continuer à utiliser l'acronyme Fiab ou qui lancera Fiabi, lequel correspond fidèlement à la réalité.

On notera d'ailleurs que l'emploi généralisé de l'acronyme Ifla a un effet pervers pour les Québécois et pour les locuteurs d'autres langues que l'anglais. On l'a vu en 2004, au moment où la Fédération a fait connaître le choix de Québec comme ville hôte du congrès de 2008. Les nouvelles publiées dans les journaux francophones, à ce moment-là, disaient « congrès de l'Ifla » et, en clair, *International Federation...* On ignorait et négligeait la raison sociale française, pourtant aussi officielle que l'anglaise. C'était tout à fait logique et la « dérive » s'inscrivait dans le droit fil de la pratique habituelle. La même façon de faire s'est répétée depuis. En avril 2006, le secrétaire général de l'Ifla vint prononcer une conférence à Montréal. À l'intention des francophones, on écrivit sur le carton d'invitation « Secrétaire général de l'Ifla (*International Federation of Library Associations and Institutions*) ». Mais les concepteurs se contentèrent d'écrire « *Ifla's Secretary* » dans la version anglaise. Fin d'août 2006, Lise Bissonnette, p.-d.g. « de BANQ » et son homologue fédéral « de Lac-Bac » ont émis en français et en anglais un communiqué, toujours présent sur le présentoir de l'Asted début avril 2007, invitant les bibliothécaires et les documentalistes du milieu à collaborer à un livre qui sera publié à l'occasion du congrès de 2008. Le nom français n'y apparaît pas. On y lit plutôt : « Dans le cadre du congrès de l'*International Federation of Library Associations* (Ifla) à Québec... ». Bref, l'acronyme Ifla conduit très mal à « Fédération internationale des associations... » alors que le lien se ferait sans à-coups entre le sigle Fiab et la raison sociale française.

Est-ce à dire qu'il faille abandonner le nom français de la Fédération puisque l'acronyme français est gommé,